

FICHE N°5
EDITIQUE

1. CONTEXTE ET CONSTAT

L'activité Editique de la DGFIP concerne à la fois les impressions internes à l'administration et les documents envoyés aux usagers. Il existe quatre filières éditiques à la DGFIP : ESI ex-CSI, ESI ex-DI, ESI Meyzieu et, ponctuellement, partenaires externes. L'activité est régulière mais soumise à une forte saisonnalité. Le prévisionnel 2012 représente un volume annuel de 311 millions de plis.

La restructuration de l'éditique de la filière gestion publique s'est traduite par un projet consistant à concentrer sur un site unique, l'ESI Meyzieu, l'intégralité de ses éditions, et à fermer concomitamment la totalité des 30 ateliers d'impression-finition des ESI (ex-DI).

Les premières fermetures des ateliers ont été engagées en 2010 (Montpellier en avril, Grenoble en novembre, Lyon en décembre) puis en 2011 (Marseille et Clermont-Ferrand en mars, Rennes et Toulouse en août).

Au titre de 2012 :

- la direction de la production et les DISI ont procédé en juillet aux fermetures des 3 ateliers de Nantes Lotz-Cossé, Versailles St-Cloud et Metz ;
- les 3 ateliers de Nice, Créteil et Dijon suivront.

A partir de 2013, le parc des ateliers en activité se décomposera comme suit :

- 16 ateliers en ESI ex-DI,
- 7 ateliers en ESI ex-CSI
- ESI de Meyzieu.

2. TRAJECTOIRE DES ATELIERS ESI ex-DI

Lors du précédent Groupe de Travail, il a été décidé de réexaminer le processus de fermeture des ateliers ex-DI restants.

Le Service des Systèmes d'Information a engagé une réflexion à l'aune des exigences des grands projets Métier et des besoins des DDRFiP en édition de masse. Sur ce point, l'audit de la MNA a récemment mis en évidence l'importance de la volumétrie et du coût des productions éditiques dans les DDRFiP.

Ces éléments conduisent le SI à proposer de mettre à disposition des DDRFiP ses compétences et son savoir faire en matière d'éditique. Cette offre de services permettrait de rationaliser les éditions des directions territoriales en les massifiant au sein de filières semi-industrielles dans les ESI ex-DI.

Même si le processus de fermeture pourra se poursuivre en prenant en compte un certain nombre de critères (obsolescence du matériel, criticité de l'effectif, problématique immobilière,...), cette nouvelle approche met en évidence la nécessité de disposer d'un ensemble d'ateliers au-delà du seul site de Meyzieu et des 7 sites ex-CSI.

Les ateliers, ainsi, pérennisés se verront attribuer les moyens nécessaires à l'exercice de leur mission renouvelée (renouvellement du parc matériel, consolidation des effectifs...).

Un point d'avancement sera fait lors du prochain GT informatique.